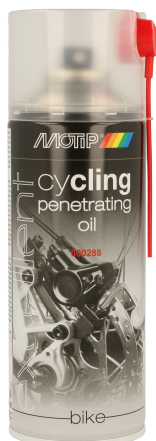


MOTIP Penetrating Oil

N° comm. : 000288, 000289

Fiche Technique



Desserrez facilement les pièces rouillées telles que les verrous, les engrenages et les chaînes du vélo avec l'huile MOTIP Penetrating Oil. L'huile pénétrante a de bonnes propriétés de pénétration et contient du graphite et du MoS₂. MOTIP Penetrating Oil résiste à l'humidité et à la rouille.

Qualité & propriétés

- Bonnes propriétés pénétrantes
- Contient du MoS₂ et du graphite
- Répulsif contre l'humidité
- Prévention de la corrosion
- Jet puissant
- Valve 360°

Données physiques & chimiques

- Base: Huile minérale avec graphite et MoS₂
- Nom de la couleur: noir
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Connexions vissées, roues d'engrenage, chaînes, verrous (vélo)
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur:
 - ◊ 3.500/20 bar
 - ◊ 3500/20 bar
- Point d'inflammabilité: <0 °C
- Densité relative: 0,86 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 m
- Contenu:
 - ◊ 400 ML
 - ◊ 200 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Appliquer l'huile pénétrante et laisser agir.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

